



FORMATIONS ROBIC DANS LE CADRE DU PACME

DROIT
REVET
MARQUES
AFFAIRES

1 - Protection des renseignements personnels et virage numérique : que faut-il savoir?

Résumé

La pandémie de la Covid-19 aura mis au jour la nécessité, pour nos entreprises, d'accélérer leur virage numérique. Que ce soit pour permettre à vos employés de travailler à distance ou pour offrir dorénavant vos produits et services en ligne, le numérique devient un incontournable. Mais qui dit numérisation des opérations, dit également nouveaux risques juridiques notamment en matière de protection des données et de cybersécurité.

Lors de cette formation, nous aborderons les enjeux juridiques soulevés par la présence grandissante des technologies de l'information et des communications. Nous ferons un survol de la législation applicable au Québec, au Canada et sur le plan international et nous vous ferons part des bonnes pratiques à adopter afin de respecter vos obligations légales et mitiger vos risques, et ce, tout en restant compétitifs au sein de votre industrie.

Formatrice

Vanessa Deschênes, avocate

Vanessa est leader du secteur Protection des données, Vie privée et Cybersécurité et fait partie du Groupe des Technologies émergentes au sein du cabinet. Elle détient une expertise approfondie en matière de protection des données, respect de la vie privée et cybersécurité.



CONTACTEZ-NOUS POUR RÉSERVER VOTRE FORMATION

2 - Protection des innovations en temps de crise

Résumé

L'innovation est au cœur des préoccupations gouvernementales et économique, et ce bien avant le coma commercial imposé par la crise du COVID-19. Comment continuer de bâtir une culture d'innovation, et comment protéger ses innovations dans le contexte actuel de collaboration, de vouloir aider la collectivité, et de réductions de revenus ? Comment repousser des dépenses en tirant profit des mesures transitoires adoptées par les offices de propriété intellectuelle à travers le monde ? Diverses études démontrent que les entreprises qui continuent d'investir dans l'innovation en temps de crise ressortent de la crise en bien meilleure posture que les autres; comment bien préparer la relance pour rester en avance sur la concurrence?

Formateur

Louis-Pierre Gravelle, avocat, ingénieur, agent de brevets au Canada et aux États-Unis, associé

Louis-Pierre se spécialise dans la rédaction et la poursuite de demandes de brevets et la préparation d'opinions en brevetabilité, validité, contrefaçon et liberté de fabrication dans les domaines de l'électricité, des télécommunications, de la mécanique et des technologies de l'information.



CONTACTEZ-NOUS POUR RÉSERVER VOTRE FORMATION

Résumé

Pour survivre à une période de revers économique, les entreprises n'ont d'autre choix que de se réinventer pour s'adapter aux changements de marché, pour se distinguer de leurs concurrents et ainsi mieux tirer profit de la reprise, lorsqu'elle sera amorcée. Avec des ressources financières parfois limitées, il peut être tentant d'économiser sur les frais de protection juridique et d'exploiter ou de commercialiser une nouvelle technologie sans la protéger au préalable. Toutefois, afin d'éviter de regretter ultérieurement ce choix contextuel, il est essentiel de prendre une décision éclairée et de regarder les options possibles. Les titres de PI acquis ou déposés par une société au fil des ans offrent une protection plus longue que la durée des crises économiques. Nous nous intéresserons, dans un premier temps, à un bref retour sur ce qui compose la PI, à la gestion des titres de PI existants, avant de nous interroger sur les meilleures pratiques quant à la protection de nouvelle PI ainsi que sur l'utilisation de la PI comme source d'entrée monétaire potentielle par le biais de licences et d'ententes diverses en période de crise.

Formateurs

Nicolas Sapp, avocat, agent de marques, associé

Nicolas Sapp est l'associé responsable du bureau de Québec. Il se spécialise dans tous les domaines de la propriété intellectuelle, particulièrement dans les brevets, les marques de commerce, le droit d'auteur et les dessins industriels.



Dominique Pomerleau, ingénieure, agente de brevets au Canada et aux États-Unis, associée

Dominique est spécialisée en matière de brevets, dans les domaines de la mécanique, des procédés industriels, des pâtes et papiers, de la minéralurgie, de la métallurgie, des matériaux et de la plasturgie, et de dessins industriels.



CONTACTEZ-NOUS POUR RÉSERVER VOTRE FORMATION

4 - Vendre en ligne de façon optimale : cadre légal et bonnes pratiques

Résumé

En 2019, la vente en ligne a représenté environ 16% des ventes au détail, soit une industrie de près de 36 milliards de dollars au Canada seulement. Une proportion qui est appelée à croître substantiellement en 2020, notamment dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Or, cette industrie est souvent opérée en fonction de pratiques et de stratégies légales désuètes et non adaptées à la réalité de la vente en ligne.

Cette formation traitera des exigences légales liées à la vente en ligne, ainsi que les meilleures stratégies pour protéger ses actifs de propriété intellectuelle et limiter la contrefaçon.

Formateur

Jean-François Normand, avocat

Jean-François se spécialise en droit des technologies de l'information. Il conseille des entreprises, sur des questions liées à la propriété intellectuelle et au droit commercial.



CONTACTEZ-NOUS POUR RÉSERVER VOTRE FORMATION